

Peinture acrylique sur toile de Denise URGELLI prix du public du concours « Peindre en Bastide 2023»

Bulletin municipal

Août 2023

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

ÉDITO

LES CONSEILS MUNICIPAUX

NOUVELLES DE LESTELLE-CAFÉ

L'ÉTOILE JOYEUSE

LE COMITÉ DES FÊTES

POUR NOS ENFANTS

- L'ÉCOLE PUBLIQUE
- L'APE

LE CENTRE DE LOISIRS

LA CORRUDA

FORME ATTITUDE

FLAMENCO – LESTELLE FESTIVAL

LE MARCHÉ DU JEUDI

LES INSTANTS MUSICAUX

PEINDRE EN BASTIDE

À LA RENCONTRE DE

SOS HIRONDELLES

NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

ÉTAT CIVIL

NUMÉROS UTILES

LE MOT DU MAIRE

La saison estivale déjà bien avancée bat son plein, malgré une météo jusque-là plutôt maussade qui a impacté quelque peu la fréquentation touristique du mois de juillet.

Mais, avec le retour du soleil, les visiteurs et les touristes arrivent toujours plus nombreux à la grande satisfaction des professionnels, des hébergeurs, des commerçants et des responsables des sanctuaires.

Cette activité touristique qui contribue à l'attractivité de notre bastide, et à son dynamisme commercial et économique est un marqueur fort de son identité qu'il nous appartient de continuer à développer. Car, les atouts de notre commune, lieu reconnu de pèlerinage marial, outre son patrimoine religieux, architectural et paysager, sont nombreux. Et sa localisation sur le tracé de la véloroute V81 Bayonne-Perpignan, ainsi que sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR78) en font une étape incontournable pour ces visiteurs en itinérance.

Les efforts entrepris pour restaurer le calvaire (démarrage de la dernière tranche, stations 11 à 15, début septembre), pour redonner vie au Lestelle-Café, pour soutenir l'offre de commerces et services de proximité, pour réhabiliter le Central, pour moderniser le camp de tourisme, vont dans ce sens, tout en apportant une plus-value au cadre de vie de nos habitants.

Je tiens à remercier et encourager les professionnels déjà cités ; leur engagement, la qualité de leur service, doivent continuer à rendre notre village toujours plus accueillant pour les visiteurs et les nouveaux arrivants.

Merci aussi à la directrice et au personnel de l'Office de Tourisme communautaire, qui accueillent et renseignent avec beaucoup de professionnalisme les vacanciers en résidence ou en itinérance sur notre commune et sur le Pays de Nay.

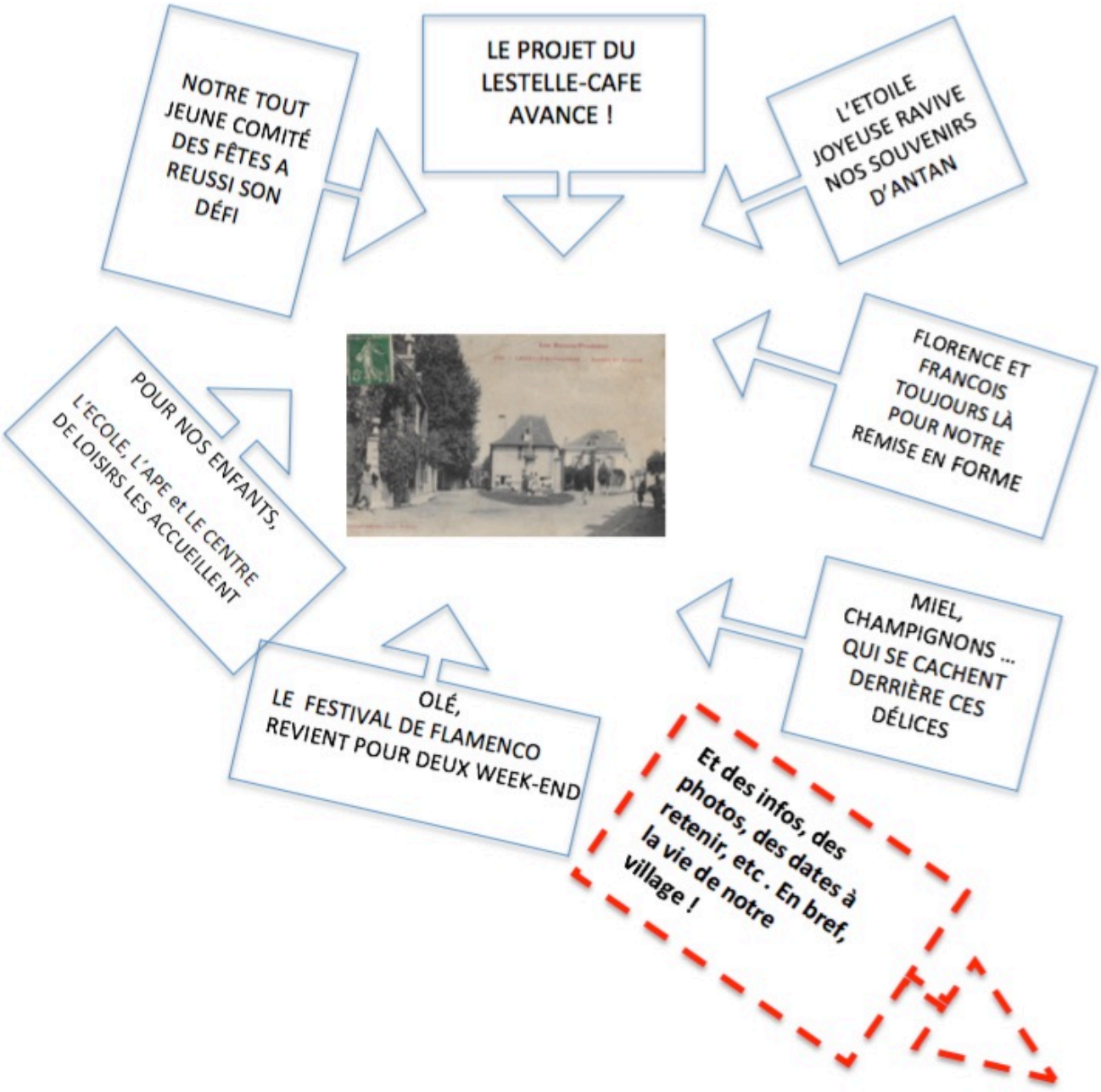
Je salue les Lestellois qui, à titre personnel et/ou au sein des associations et de la commission « animation » et de la commission « culture » du Conseil Municipal, s'investissent dans l'organisation des diverses manifestations qui contribuent au « bien vivre » dans notre village.

Au nom du Conseil Municipal, bon été et bonne rentrée à toutes et à tous.

Jean Marie BERCHON

ÉDITO

En lisant ce bulletin, vous découvrirez :



Bonne lecture, bonnes vacances et merci à vous qui faites vivre notre village !

Monique Duhourcau

RÉSUMÉS SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Février 2023

1. **Cybersécurité**
   Une cybersécurité sera assurée par l'APGL par l'intermédiaire du bouclier Cyber64. Il suffit que la commune sollicite ce service qui est sans coût pour la commune dans le cadre du plan de relance.

2. **Dépôt éclairage public**
   Cette opération concerne un dépôt d'éclairage au niveau de la réfection des façades de la congrégation de Bétharram en aplomb du gave. La facture est de 1434€ avec une part communale de 396€ qui sera remboursée par l'entreprise qui effectue les travaux.

3. **Appartements communaux**
   Divers travaux concernent les appartements communaux situés au-dessus de la salle de l'Isarce (menuiseries, chaudière, rideaux et velux). Le coût de cette réhabilitation est de 23092 €. Les subventions proviennent du Département (30%) et de la CCPN (30% du reste à charge). Le total de ces aides se monte à 11716€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mars 2023

Les comptes de gestion du budget suivants ont été adoptés à l'unanimité :

1 **Commune**
Le budget communal présente un excédent de fonctionnement de 106223€ dont 14370€ de restes à réaliser et 69588€ sont affectés à l'investissement et 22265€ sont reportés sur le budget 2023.

2 **Camp de Tourisme**
Ce budget présente un excédent de fonctionnement de 4333€ et un déficit d'investissement de 5508€.

3 **Locaux commerciaux**
Ce budget présente un excédent de fonctionnement de 3714€ et un excédent d'investissement de 6452€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Avril 2023

Ce conseil est dévolu au projet de budget de l'année en cours 2023. On pourrait le synthétiser comme suit :

BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement :

Il faut prévoir une augmentation des charges générales :

- 20% pour l'électricité et les combustibles
- 7,5% pour les repas de la cantine

Une augmentation des charges salariales dues

- Aux arrêts maladie compensés par l'assurance souscrite SOFAXIS
- Mise à disposition d'une remplaçante par la mairie de Saint-Abit.

Au niveau des recettes :

- L'Etat a augmenté des 7% les bases d'imposition
- 15000 € seront versés par le CCAS pour l'acquisition du « Central »
- On pourra compter sur 20000 € provenant de diverses recettes et dotations

Investissement :

- Travaux de voirie 34000€ avec une recette de 10000€
- Mise en place d'un Colombarium (13000 €). On pourra compter sur une recette annuelle d'environ 3000 € avec la vente des cavurnes.
- Divers travaux en mairie (10000€)
- Il faudra prévoir l'achat d'un tracteur connaissant la vétusté de celui qui est utilisé actuellement (20000€)
- Réfection des appartements communaux (10000 €)
- Lestelle-Café : provision de 60000 € en dépense et recette par emprunt pour les études et les travaux de maîtrise d'œuvre.
- La peinture de l'intérieur de l'Eglise de Lestelle laisse à désirer. Les travaux débuteront en 2024 car nous pourrons alors établir un demande de subventions et s'élèveront à 14000€.

En conclusion, sur proposition de la commission des finances :

Le conseil décide :

- De garder les taux d'imposition identiques à ceux de 2022
- De maintenir les tarifs des cantines
- De réaliser un emprunt d'équilibre pour la section d'investissement de 22615€

Le budget communal voté s'élève à :

- Fonctionnement 669920€.
- Investissement 250235€

BUDGET CAMP DE TOURISME

- Fonctionnement 32363€.
- Investissement 34953€

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

- Fonctionnement 17914€.
- Investissement 18043€

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Juin 023

1- La séance de ce conseil a été consacrée essentiellement à la nomination de trois délégués, ainsi que de leurs suppléants, pour les élections sénatoriales qui se tiendront cet automne.

Les titulaires élus à l'unanimité sont :

- Jean-Marie Berchon
- Alain Graciaa
- Jean-Marc Ladesbie

Les suppléants élus à l'unanimité sont :

- Denis Cazus
- Nadine L'haridon-Boiteau
- Eric Lucchini

2- Dans les questions diverses traitées notons que notre École devrait compter 48 élèves à la rentrée et que l'Inspection Académique ne nous a pas octroyé un troisième poste. Dans ces conditions, nous pourrions avoir recours à un Engagé du « Service Civique » qui serait rémunéré par l'État (500 € par mois) et la commune (100 €) pour encadrer les enfants en difficulté.

3- Le poste qu'occupe actuellement notre Agent d'Accueil étant disponible pour les trois prochaines années, un contrat sur la même durée lui sera proposé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Juillet 2023

1. Ce conseil a été consacré à la présentation du **projet « Lestelle-Café »** par les architectes de l'APGL. Leur présentation en 3D du projet avec :

- la partie restaurant-café au RDC,
- et le bureau de l'Office de tourisme,
- au premier étage, 4 petits appartements touristiques
- la salle commune au RDC de la « grange »
- le tiers-lieu au premier de cette même « grange »
- l'aménagement de la cour intérieure.

a convaincu les membres du conseil. Cet avant-projet définitif a été approuvé à l'unanimité. Vous trouverez les plans de cet ensemble dans ce bulletin.

Le coût des études et travaux devrait avoisiner les 1,2 M€. Les subventions des différents partenaires devraient avoisiner les 70%. La passation des marchés devrait intervenir au printemps 2024, les travaux devraient s'achever avant l'été 2025.

2. La cantine.

Les repas de la cantine fournis par l'Association Saint-Joseph de Nay qui étaient facturés 4,13 €, sont désormais passés à 5 €. Il faut compter en sus les salaires des employés

communaux, ce qui porte le « vrai coût » de ces repas aux alentours des 10€. Il est donc décidé de passer le prix des repas de 3,25€ à 3,75€ pour la rentrée de septembre.

3. La voirie

- Il a fallu soutenir les enrochements du chemin « Couhet » (3500 €).
- Le chemin Menoux devrait être refait à la fin de l'été. A la même période, l'impasse de la châtaigneraie sera rénovée. 33600 € pour l'ensemble.

4. L'Hôtel Central

L'Office d'HLM travaille toujours sur le projet intergénérationnel de l'Hôtel « le Central » qui devrait comprendre une dizaine d'appartements et se préoccupe des divers financements.

NOUVELLES DU PROJET «LESTELLE-CAFÉ » ET TIERS LIEU

Ce projet, rappelons-le, concerne un café restaurant, 4 logements touristiques, un local pour implanter l'antenne de l'office de tourisme communautaire ouvert sur la commune pendant la période estivale ainsi qu'un tiers lieu comportant au rez-de-chaussée, une salle associative (activité des associations, organisation d'expositions et manifestations culturelles, ateliers participatifs), ainsi qu'au premier étage un espace dédié au télétravail.

L'APD (avant-projet définitif) élaboré par le service architecture de l'APGL, a été proposé au Conseil Municipal et approuvé à l'unanimité.



Façade nord-ouest (vue de la Place Saint Jean)



Façade sud-est (avec jardin intérieur)

En traversant le passage donnant sur l'arrière du bâtiment, un jardin sera prévu, permettant au café-restaurant de profiter d'une terrasse ainsi que d'une réserve pour stockage et chambre froide. Les usagers de l'espace de travail et des locaux prévus pour les associations et futurs ateliers pourront bien sûr en avoir la jouissance.

Total prévisionnel des dépenses, honoraires, études et travaux H.T	**1 281 334 €**
Financement	Montants prévisionnels
ETAT – DETR (acquis)	184 451 €
ETAT – FNADT Massif (acquis)	95 000 €
CCPN (sollicité)	20 000 €
CONSEIL REGIONAL Nouvelle Aquitaine (sollicité)	153 000 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL des P.A. (sollicité)	180 000 €
EUROPE (FEDER)	180 000 €
COMMUNE – AUTOFINANCEMENT (36,47%)	468 884 €
TOTAL DES FINANCEMENTS PREVISIONNELS	**1 281 334 €**

Nous attendons encore quelques subventions pour boucler le budget de ce projet, et si tout va bien, les travaux pourraient démarrer mi 2024, pour une durée de 16 mois !

L'ÉTOILE JOYEUSE

L'espace d'un week-end, notre village s'est remémoré son passé, avec plusieurs animations sur le thème « Lestelle-Bétharram dans le temps » organisées par le Club l'Étoile Joyeuse avec le soutien de Mouvement Générations.



Une expo-photo évoquait le patrimoine mais aussi beaucoup d'habitants du village, les évènements plus ou moins heureux, les écoles, les sports, les loisirs, les crues, les commerces, etc…)
Des films vidéos nous rappelaient les fêtes passées, la terrible crue du 18 juin 2013, la chorale.



De nombreux objets anciens, plus ou moins connus, étaient exposés, faisant l'étonnement et la joie des visiteurs, nés ou implantés dans le village, partis ailleurs et de retour, habitants des villages voisins et touristes de passage.



A près de 95 ans, le doyen du Club, notre ami Jo Latapie a encore une fois fait preuve de son talent de chanteur lors du repas dimanche midi. Repas excellent, fournit par la charcuterie Hourcq, nouvellement installée au carrefour d'Igon-Asson.
Une soixantaine de personnes se sont régalées au cours de ce repas, servi par les membres du Club, aidés par quelques amis et les jeunes du Comité des Fêtes.
Outre notre chanteur local, 2 accordéonistes Antoine et Joseph, ont animé et rendu encore plus joyeuse l'ambiance déjà très conviviale.



Dans l'après-midi du samedi, la projection du film « l'Athlète aux mains nues », relatant la vie de saint Michel Garicoïts et aimablement prêté par les pères de Bétharram, fut proposée dans la salle de l'Isarce, précédée d'une présentation par Alain Guinaudeau.



Et surprise ! deux voitures de collection, une 2CV de 1961 et une Coccinelle de 1969 paradaient sur le parking de la salle des fêtes. Notre doyenne Thérèse Monrepos, à 90 ans, a souhaité faire un petit tour du village dans la 2CV. Un peu secouée vu les suspensions de cette automobile, elle fit remarquer au passage « qu'il n'y avait pas de « gendarmes couchés » à son époque »…

Expérience réussie, et sans nul doute renouvelée en 2024, avec d'autres idées à l'étude …
Merci encore à monsieur le Maire, les élus, les jeunes du comité des fêtes, Jean Paul Vallée pour l'idée de ce projet, Philippe Honnorat et Jean Louis Mengelle pour leurs voitures, et tous ceux qui nous ont aidé à faire de ce week-end un moment privilégié.



Marcel Pasquet
Président de l'Etoile Joyeuse (06 32 97 34 62)

COMITÉ DES FÊTES

C’est un comité jeune et dynamique qui s’est lancé le défi d’organiser les événements du village pour l’année 2023.

Après un bal d’hiver en mars, le comité des fêtes a organisé un vide grenier en avril qui malgré la pluie et la fraîcheur a permis aux dénicheurs de trouver les meilleures occasions.



Nous sommes venus à la rencontre de chacun d’entre vous lors des sérénades pour vous distribuer le programme des traditionnelles fêtes patronales qui se sont déroulées le week-end du 23/24/25 juin 2023. Nous avons parcouru le village, accompagnés de notre mascotte se prénommant « Patrice », bravo à ceux qui ont trouvé le prénom, remportant alors du fromage de chez Doussine et du miel offert par Muriel Gaye.

Pour débuter ces fêtes, une soirée grillades a accueilli la célèbre flambée du feu de la Saint-Jean, qui s'est déroulée dans la bonne humeur grâce à l'ambiance apportée par le comité des fêtes et toutes les personnes présentes à cet évènement. Le lendemain, la fête s’est poursuivie avec des animations pour les enfants, qui ont pu se dépenser autour d'activités sportives et mettre en avant leurs talents artistiques grâce à l'organisme « La récré de JC ».

Le soir un apéritif fut suivi du repas. Pour marquer ces fêtes, le traditionnel feu d’artifice a illuminé le ciel nocturne avant de laisser place au bal. Et enfin, pour clôturer ces fêtes, la messe patronale animée par les Chanteurs Montagnards «Ariélès», fut suivie de l'apéritif offert par la mairie.



Une pesée du jambon a été organisée, son poids était de 7kg820. Bravo au gagnant qui a remporté ce jambon. La paëlla préparée par le traiteur «La main à la pâte» a marqué le dernier repas de ces fêtes.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont ouvert leur porte et accueillis chaleureusement au cours des sérénades nous aidant ainsi à récolter des fonds ainsi qu’à toutes les personnes présentes aux fêtes permettant à celles-ci de perdurer. Merci à monsieur le Maire et ses conseillers, les employés municipaux, Jean Paul Vallée, Marie Claire Lacau. Pour finir, un grand merci à nos parents qui nous ont soutenus durant cette première période de reprise du comité.

De nouveaux événements se préparent, surveillez vos boîtes aux lettres, vous en serez prochainement informés !

Le comité des fêtes de la Saint-Jean

POUR NOS ENFANTS

L'ÉCOLE PUBLIQUE

Cette année, les élèves de l'école primaire de Lestelle-Bétharram ont découvert le cirque avec l'école « Cirquenbul » et ont offert ensuite un spectacle de cirque à leurs parents sur le thème des quatre saisons. Ils ont beaucoup apprécié les diverses activités que propose le cirque (jonglerie, acrobaties, mât chinois pour les plus grands).

Les CE - CM sont allés visiter le centre de tri de Sévignacq pour mieux comprendre comment trier les déchets et comment ils sont valorisés. Ils ont pu visionner un film expliquant l'organisation du centre de tri, visité l'usine et ont observé les différentes étapes de tri de toutes les poubelles jaunes jusqu'à la revalorisation des déchets.

Les effectifs de l'école pour la rentrée sont de 47 élèves pour l'instant. Si vous avez des enfants qui doivent être inscrits à l'école, pensez à prévenir la mairie et l'école au plus tôt. Avec quelques enfants supplémentaires, nous pouvons espérer une réouverture de la 3ème classe en septembre et des effectifs bien moindre dans chaque niveau.

La Directrice de l'école

L'APE (Association des Parents d'Élèves)

Ces derniers mois, l'APE a organisé 2 évènements principaux

Un repas après le spectacle de cirque de l'école : grillades, frites et bonne musique !



Une après-midi « nature » autour du nouvel hôtel à insectes de la commune. Les enfants, sous l'œil attentif des grands, ont pu découvrir l'intérêt de cet hôtel, les insectes qui s'y logent et pourquoi. Ils l'ont ensuite garni de brindilles, bambous, pommes de pin, etc.… Et pour clôturer cette journée, réalisé des dessins de cet hôtel si particulier en partageant un bon goûter !





Si vous souhaitez participer à l'APE, n'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

LE CENTRE DE LOISIRS PINOCCHIO



Lors des vacances scolaires de Pâques, le SIVU Pinocchio a suivi deux thèmes :

Le premier : Pâques avec la chasse aux œufs où les enfants sont allés chercher les œufs en chocolat dans la commune de Montaut, ainsi que de nombreuses activités au sein de l'école de Montaut.



Puis le deuxième thème : la nature avec comme exemple, la sortie au parc animalier d'Argelès Gazost et de nombreuses promenades et randonnées les jours où nous avions beau temps.





De plus, le centre de loisirs a proposé cet été pour la première fois depuis l'ouverture du centre, un court séjour de trois nuits et quatre jours au camping LE SAILLET à Lestelle-Bétharram. Les enfants ont dormi sous la tente et ont pu découvrir le camping avec les copains. Le but pédagogique de ce séjour était de responsabiliser les enfants et de les rendre un peu plus autonome. Ils ont ainsi appris à gérer leurs affaires, préparer les repas tout en s'amusant, etc…



En parallèle le centre de loisirs reste ouvert pour les enfants n'étant pas inscrit au séjour. De nombreuses sorties sont à prévoir comme une sortie à l'accrobranche Chloro'fil, Bétabloc à Pau, ou encore une rencontre au centre de loisirs de Arros de Nay.

Vous pouvez toujours inscrire vos enfants : par mail (alsh.pinocchio@laposte.net), ou par téléphone au (06.49.73.14.39) ou pendant les jours d'ouverture directement au centre.

LA CORRUDA

La 22ème édition de la CORRUDA, dimanche 10 septembre à Lestelle-Bétharram, sera une nouvelle fois le rendez-vous sportif d'un public assidu et de nombreux adeptes de course, de marche et de randonnée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
Depuis plusieurs semaines, bénévoles et organisateurs oeuvrent afin de parfaire les parcours des trois principales épreuves jalonnées lors de cette rencontre sportive.

Trois profils de course se découvriront à travers les montagnes de la vallée de l'Ouzom puis un détour sur les Hautes-Pyrénées, par les quatre communes du Piémont Pyrénéens Lestelle, Asson, Arthez d'Asson et Saint-Pé de Bigorre.

La CORRUDA :

DUO OU SOLO, parcours de 27 km, sur sentiers, pour un dénivelé de 1800 m, avec départ à 8h 45 de la salle des fêtes de Lestelle
L'INDIVIDUELLE de 17 km avec 700 m de dénivelé, ouvert à partir des Juniors, itinéraire sauvage en moyenne montagne avec départ à 9h30 de la salle des fêtes de Lestelle, direction le pied de l'Isarce, etc…
LA RANDONNEE de 15 km avec 700 m de dénivelé, ouvert à partir des Juniors, chronométrée sans classement, avec départ à 8h30 de la salle des fêtes de Lestelle, suivi du Cot de Bellocq, etc….

Programme de la manifestation :

8h30 : Départ des randonneurs 15 km,
8h45 : Départ de la Corrud'A2 & Solo 27 km,
9h30 : Départ de l'INDIVIDUELLE 17 km,
11h30 : Arrivée des premiers concurrents,
14h00 : Course des enfants,
14H30 : Remise des récompenses.

Association loi de 1901

FORME ATTITUDE est une association dont l'objet est de vous maintenir, où, vous remettre en forme.

Nous sommes avec vous depuis mai 2012 afin de faciliter votre pratique, quel que soit votre niveau, et ce dans une ambiance conviviale.

Les cours sont assurés par une éducatrice sportive diplômée d'état.

Voici le planning des activités

	IGON	LESTELLE-BETHARRAM
MARDI	10h30 GYM DU DOS (1h) 11h30 ÉTIREMENTS (30 mn)	
MERCREDI		9h45 PILATES (1h) 11h00 GYM DOUCE (1h) 18h00 GYM DU DOS (1h) 19h00 ÉTIREMENTS (30 mn)
JEUDI		10h00 RENFORCEMENT (1h) 11h00 ÉTIREMENTS (30 mn) 18h30 PILATES (1h)
VENDREDI		8h30 CIRCUIT TRAINING (2h en extérieur)

MARCHE NORDIQUE :
Programme mensuel sur demande - sorties tous les mercredis.

Les sorties de marche nordique ont lieu aux alentours de la plaine de Nay sur des circuits de 2 heures environ et sur une dizaine de kilomètres, encadrées par un coach certifié.

CONTACTS :

Florence : 06 11 55 86 91 / François : 06 72 80 95 97
Courriel : forme.attitude64@gmail.com

LES INSTANTS MUSICAUX



Concert du 25 mars à Bétharram, la chorale Babel a fait découvrir au public un spectacle mêlant chants et langue des signes. Le chef de chœur Anthony Lille, qui vit à Ledeuix, était ravi de pouvoir enfin présenter son groupe mixte de personnes sourdes et entendantes. Le groupe En Daban de Jurançon les a accompagné pour la deuxième partie de ce concert, plein d'émotions.

Concert de l'Harmonie Paloise

L'Harmonie Paloise, composée de son orchestre d'harmonie et de sa batterie-fanfare, donnait un concert à la salle des fêtes pour fêter la chanson française, accompagné du chœur Aimer Chanter. Une belle après-midi saluée par un public nombreux et ravi.

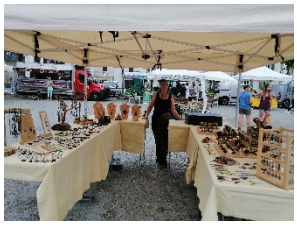


Présélection pour le festival « des Bastides Enchantées»



Le groupe Canto Cla de Baretous a rencontré les frères Berçaïts de Saint Palais. Ces derniers ont été plébicités par le public et iront donc en finale le 26 août à Montaut










LE MARCHÉ DU JEUDI








NOS AMIS LES COMMERÇANTS









FLAMENCO

La première chose à noter c'est que le festival change son nom. Il s'appellera dès cette édition, (qui sera la 9ème) "***Lestelle Festival".***

Les dates à retenir : samedi 7 Octobre pour le concert dans les Grottes de Bétharram et le week-end suivant 13/14/15 Octobre les trois spectacles flamencos à la salle des fêtes.

Le concert dans les grottes de Bétharram du 7 octobre sera créé à nouveau par la merveilleuse flûtiste Trinidad Jiménez. Elle nous prépare un concert magique avec des artistes d'un énorme talent. Ils offriront un spectacle totalement différent de celui de l'année dernière.
Pour les plus gourmands, après le concert, un repas gastronomique au restaurant Le Vieux Logis sera proposé où l'incomparable menu proposé par le chef Gaye sera accompagné, comme d'habitude, par une dégustation de vins espagnols.

Pour le week-end flamenco, Sara Nieto va nous transporter à nouveau, avec à ses côtés le guitariste José Hernandez, le chanteur Pablo Oliva et la violoniste Elba Puerta.
Vendredi 13 soir et dimanche 15 après midi, Sara nous présentera son spectacle de flamenco-théâtre "Olor a Tiempo".
Cette belle œuvre a été sélectionnée et présentée en novembre 2022 à la "Suma Flamenca", un des plus importants festivals de flamenco de Madrid et d'Espagne, avec une telle réussite qu'aujourd'hui il fait partie des réseaux de théâtres de la Communauté de Madrid, Aragon et Extremadura. Un spectacle original qui mélange de main de maître la musique, le chant et la danse flamenca avec la profondeur et la puissance du théâtre.



Samedi 14 soir ces quatre artistes interprèteront un spectacle de flamenco traditionnel avec la touche magique du violon d'Elba.
Sara Nieto l'a imaginé et développé spécialement pour notre festival, il s'intitule "Senda Flamenca".
On y découvrira "palos flamencos" (styles des danses flamencas différents).
Son titre nous fait espérer une belle balade par un sentier plein des surprises et émotions.

On vous attend nombreux, cher public, à la 9ème édition de « **Lestelle Festival »** au mois d'Octobre.

PS: la photo tirée du spectacle "Olor a Tiempo"



Le 29 juillet, notre bastide a accueilli la 6ème édition des concours « Peindre en bastide ».



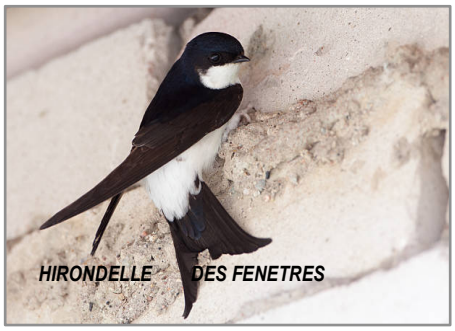
17 peintres, amateurs ou confirmés ont participés à ce challenge : réaliser sur une journée une œuvre sur le thème de notre patrimoine. En voici quelques exemples.



LES HIRONDELLES, UN SYMBOLE DU PRINTEMPS EN DANGER !...

L'hirondelle, cette grande voyageuse, peut parcourir 6000 km pour venir se reproduire dans nos contrées au printemps. Comme beaucoup d'espèces d'oiseaux, leur nombre ne cesse de diminuer suite à la destruction de leur habitat. Les agents de l'OFB, témoin de cette érosion de biodiversité mettent en avant quelques solutions pour favoriser l'installation de cette espèce menacée.

Les plus connues sont **l'Hirondelle de fenêtre** et **l'Hirondelle rustique** (encore appelée Hirondelle de cheminée). Outre leurs plumages différents, ces deux espèces ne construisent pas leur nid aux mêmes endroits : à l'extérieur des bâtiments comme sous les avant-toits pour l'Hirondelle de fenêtre alors que ce sera dans les bâtiments tels que les granges, garages, écuries etc… pour l'Hirondelle rustique.


HIRONDELLE DES FENETRES


HIRONDELLE RUSTIQUE

Menacées, depuis quelques années, les hirondelles sont moins nombreuses. En effet, leurs effectifs sont en régression de 30% sur ces 10 dernières années. Parmi les causes de raréfaction : la destruction de leurs habitats favorables, qu'ils soient environnementaux (moins de zones humides, difficulté d'accès aux matériaux pour construire leur nid, moins d'insectes en raison de la diminution de la diversité paysagère et de l'élevage de plein air, de l'utilisation de produits phytosanitaires…) ou architecturaux (destruction des nids, suppression ou rénovation des bâtiments anciens au profit de constructions sans aspérités, hermétiques…). Le dérèglement climatique global a également un impact important sur les populations d'hirondelles : l'augmentation des températures et la répétition d'épisodes météorologiques défavorables nuisent au bon accomplissement de leurs cycles biologiques.

En France, toutes les espèces d'hirondelles bénéficient d'un statut de protection par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature *(article L411-1 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français).* **Ainsi, il est «interdit en tout temps de détruire ou de porter atteinte aux hirondelles, ainsi qu'à leurs nids (même inoccupés) ou à leurs couvées ».** *Il s'agit d'un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende (article L415-3 du C.Env.)*

Et si on les faisait revenir ?

Si votre maison ou vos dépendances abritent des nids d'hirondelles, plusieurs solutions existent pour accueillir ces insectivores et éviter d'être incommodé par leurs déjections : installer une planchette sous le nid pour éviter (recueillir) les salissures, poser des nichoirs artificiels (solutions et nombreux conseils sur internet avec des réalisations «maison» faciles à mettre en œuvre).

Pour plus de renseignements contactez :
Office Français de la Biodiversité
Service départemental des Pyrénées Atlantiques
Tel : 05 59 98 25 77

A LA RENCONTRE DE ...

Nathalie LECOEUR, mariée, un fils, installée en Béarn depuis 17 ans, à Lestelle-Bétharram depuis 2021, a travaillé en tant qu'éducatrice spécialisée pendant 35 ans. Le covid est arrivé et une remise en question l'a décidée à changer de vie et à se lancer un nouveau challenge professionnel,

Nathalie comment est né ce projet ?

J'ai toujours pensé que le travail agricole pourrait donner un nouveau sens à ma vie, Mais quel domaine pourrait convenir qui ne soit pas trop physique et qui ne nécessiterait pas de matériel lourd. Le bilan de compétences réalisé a révélé ma nouvelle voie professionnelle : la production de champignons. J'ai suivi une formation en distanciel au lycée agricole de Saint-Etienne. C'est ainsi qu'est né «Champinette et Aromates». Je cultive des pleurotes et des shiitakés dans mes deux caves.

Quels sont les atouts de ces champignons ?



Ce sont des champignons peu connus localement. Pourtant le pleurote représente environ 25% de la production mondiale de champignons. Il possède des vertus anti-cancéreuses et représente une bonne source de protéine végétale. Quant au shiitake, il est utilisé depuis plusieurs millénaires dans la médecine chinoise traditionnelle. Il stimule le système immunitaire et prévient l'hypertension artérielle »

Selon vous, quelles sont les qualités nécessaires, les avantages et difficultés de ce métier ?

C'est un milieu calme mais aussi complexe, un travail de longue haleine qui demande du temps et parfois un peu de pression sur les épaules, il faut quotidiennement contrôler l'hydrométrie, la ventilation et l'éclairage. Ce sont des produits frais qui doivent être écoulés rapidement. Je dois porter un masque continuellement pour éviter à la longue des problèmes pulmonaires. Je cultive mes champignons sur un substrat de paille, copeaux, grains… Je prépare également les commandes, je me charge de la communication, et transforme les invendus grâce à des recettes gourmandes et originales. Les retours positifs de mes clients ne peuvent que me conforter dans mon choix.

Où trouver vos produits ?

Vente sur place (1 chemin Marty-Debat à Lestelle-Bétharram), les mercredis à partir de 17h (06 15 19 38 13), et chez des revendeurs comme : Terre Gourmande, Magendie, Biocoop, et des Amap locales.

Vivre à Lestelle-Bétharram c'est comment pour vous ?



C'est serein, j'espère que mon laboratoire d'inoculation sera efficient en début d'année, je pourrai ainsi accueillir d'éventuelles visites.

site internet https://champinette.wixsite.com/champinetteetaromate
ou sur facebook : champinette et aromates



Muriel GAYE est originaire de Montaut. En 1988, elle traverse le gave pour se marier à Lestelle-Bétharram. Elle est maman de deux enfants et une grand-mère heureuse.

Productrice de miel depuis 2011, nous sommes allés à sa rencontre, sur le marché !

Muriel, comment est né ce projet ?

« J'ai d'abord travaillé pendant 24 ans chez « TOTAL » à Pau. À la suite de la fermeture de ce site, j'ai eu le choix de continuer à travailler avec eux, mais loin, ou de me faire licencier. Mon mari avait déjà quelques ruches... J'ai donc suivi une formation à Vesoul et Montardon, dans le cadre de ce licenciement».

Muriel, pourriez-vous nous parler de votre activité ?

« J'ai environ 250 ruches qui contiennent 60 000 abeilles chacune durant l'été. Nous faisons la transhumance des ruches (Ferrières, Espandelle, …) en fonction des saisons et des différents miels récoltés.

Du printemps jusqu'en septembre, nous récoltons et produisons : le miel de printemps, le miel d'acacia, le miel de tilleul, le miel de fleurs, de bruyères, de tournesol et de colza (ces 2 derniers sont des miels de culture). »

Selon vous, quels sont les avantages et les difficultés de ce métier ?



« Les avantages sont ma liberté de travail, je n'ai pas de patron et je travaille avec la nature. Je fais un métier qui me plaît. Cependant, durant la pleine saison où on transhume de nuit, on peut ne dormir que 4 heures. On est tributaire de la nature, de la météo, il faut savoir s'adapter tout le temps, et refaire de temps en temps le cheptel. (J'élève également des reines)».

Où retrouver vos produits ?

« Je suis sur les marchés de Nay et sur celui de Lestelle l'été ; dans différents points de vente (Épicerie de Lestelle notamment) et chez des revendeurs. Je produis les miels et le pain d'épice. Je vends également des savons et certains produits à base de propolis, et gelée royale. »

Vivre à Lestelle-Bétharram, c'est comment pour vous ?

« C’est le paradis de vivre en hauteur, coté nature, et petit village ! Je m’y sens très bien. »


Pays de Nay
Communauté
de communes

NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DE NAY

À mi-année, voici où en sont quelques projets communautaires :

Tout d'abord, le centre culturel : à Nay, Place Marcadieu, le chantier avance. L'aile du bâtiment bordant le début du chemin des Marnières vient d'être dotée de sa nouvelle façade vitrée, suite à des travaux qui lui confèrent désormais son aspect définitif, se distinguant de l'aile nord plus élevée qui accueillera les deux salles de cinéma de 180 et 80 places. Cet ensemble comprendra également l'espace culturel, la ludothèque, la médiathèque, la bibliothèque, ainsi que les salles d'étude et d'activités, qui trouveront ainsi leurs espaces dédiés. Toutefois, il faudra attendre la fin de l'année 2024 pour que cet ensemble soit pleinement opérationnel.

Bastide des Arts 2ème édition du 4 au 11 novembre : sous l'égide du service culturel de la CCPN, il s'agit de valoriser l'art et les parcours d'éducation artistique et culturelle dans plusieurs bastides sur le territoire. Débutant le 4 novembre par une exposition et une conférence par Jean-Michel Courades, à la salle des fêtes de Lestelle-Bétharram, cette manifestation se poursuivra toute la semaine, notamment par le marché de l'Art le dimanche 5 novembre sous la halle de Nay, et une série d'expositions dans les écoles de Nay, Bruges et Montaut.

Projet Science-Fiction et art urbain :

Objectif : proposer à des jeunes du territoire un projet artistique de graph urbain en lien avec le mois de la science-fiction ainsi que l'évènement Bastide des arts qui se dérouleront respectivement en octobre et novembre 2023.

En lien avec la manifestation Bastides des Arts, 2 ateliers seront réalisés sur le weekend d'ouverture du 4 et 5 novembre afin que la réalisation des œuvres puisse être observée par les passants en direct.

Les ateliers d'une journée chacun seront proposés pour 8 jeunes de 10 à 16 ans. Les ateliers seront proposés à des jeunes différents pour arriver à un résultat de 3 robots sur l'ensemble du territoire du Pays de Nay. L'artiste intervenante sera Fanny Pierot. Artiste plasticienne, elle a réalisé plusieurs fresques notamment au collège de Nay avec les étudiants. Elle travaille avec de grands aplats de couleurs et est sensible aux questions environnementales et sociétales que nous allons mettre en avant sur ce projet.

Pour Lestelle-Bétharram, la journée de graph urbain est prévue le 4 novembre, sur le mur de la salle des fêtes.

La journée Sport santé le 10 septembre :

L'espace de vie sociale organise en lien avec le Centre Nelson Paillou et dans le cadre le contrat local de santé une journée santé-famille. Le but de cette manifestation est de sensibiliser les personnes aux bienfaits du sport pour la santé en proposant différents actes sportifs et des stands de sensibilisation, animés par diverses associations. Cette journée se déroulera à Coarraze.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Jade, Marine HONTAA …….. 22/01/2023
- Lou LYAUTARD …… 01/02/2023
- Léor, Lenny GONÇALVES …….. 29/03/2023

Mariage :

- Christophe, Jacques GASCHE et Marie, Henriette RAVAONINDRINA, le 29/04/2023

Décès :

- Pierre, Louis, Joseph MONNOT …… 22/01/2023
- Annie, Marie, Elisabeth CAPBLANCQ-LABORDE veuve PRIM ….. 11/02/2023
- Raymond, Julien, Eugène ROSSIGNOL …… 15/02/2023
- Jean PEYTRIN …… 26/02/2023
- Martine, Henriette DARREMON veuve CLAUDEL …… 12/03/2023
- Joséphine, Marie CARRERE veuve CAZABAN …….. 30/03/2023
- Auguste, Jean, Baptiste OLCOMENDY …….. 12/05/2023
- Josette, Marcelle, Madeleine CAZE-COURROUAU …… 30/05/2023
- Denise, Anna LAUGA DE BAIX veuve POUMAROU-SEPTHAUX … 28/05/2023
- Inès, Angela, Edda AMBROSINI épouse FALCETTA …… 10/07/2023

DATES À RETENIR

26 août	: Concert Rock'n par Zoulou Fox (salle des fêtes - 19h30)
10 septembre	: La Corruda
7 & 8 octobre	: ***Lestelle Festival*** – concert dans les grottes de Bétharram
13/14 & 15 octobre	: ***Lestelle Festival -*** week-end flamenco
4 novembre	: Lancement de la 2ème édition « Bastide des Arts » Exposition et conférence de Jean-Michel Courades (salle des fêtes 17h) Et présentation de la fresque murale du projet science-fiction/art urbain
26 novembre	: Théâtre – « Badinerie – de Molière à La Fontaine » (salle des fêtes 15h30)
17 décembre	: Noël des enfants
14 janvier 2024	: Repas des ainés (au Vieux Logis)

NUMÉROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

du mardi au vendredi de 15 h 00 à 17 h 30.
(05.59.61.93.59)

mail : comlestelle@cdg-64.fr

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire : M. Jean-Marie BERCHON	06.85.05.53.19
1er adjoint : M. Alain GRACIAA	06.87.92.09.82
2ème adjoint : M. Jean-Marc LADESBIE	06.31.63.89.94
3ème adjoint : Mme Muriel BONNEFON	06.73.45.87.55
4ème adjoint : Mme Monique DUHOURCAU	06.70.20.17.97

En cas de panne électrique :
Dépannage ErDF : 7 jours sur7, 24h/24 (09 72 67 50 64)

INFORMATION
La ligne de bus 535 PAU-LESTELLE-MONTAUT-LOURDES et retour, est réouverte jusqu'à LOURDES depuis le 1er juillet 2023. Vous trouverez les horaires ci-joints dans ce bulletin municipal.



Et comme le prévoit le règlement, le gagnant fait don de son tableau à la commune qui accueille cette manifestation. Ainsi celui de René DUCOS, venu de Salies de Béarn viendra élire domicile dans les bureaux de la mairie.